

Le Conseil municipal, convoqué le 4 avril 2019, s'est réuni le **18 avril 2019** en séance ordinaire à vingt heures, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

Présents : M. Jean-Claude PROVOST, M. Christian ORHAN, Mme Brigitte BOURSEAU, M. Jean-Noël THOMAZEAU, Mme Françoise JORAT, M. Jean-Bernard BAUSSANT, Mme Katia de SAINT JUST, M. Jacques PRIOUX, Mme Catherine FOUGERE, Mme Isabelle TESSIER, Mme Hélène BRICAUD, M. Nicolas BESNIER, M. Christophe NIVET (arrivé à 20h40), Mme Catherine DUCHESNE, M. Jean-Marc FRANÇOIS, M. Nicolas ROBIN, Mme Isabelle GERARD-JAVEL, M. Frédéric BOURDEAU, M. Gilles CALO, Mme Marie-Lyse DUBOURG, Mme Emmanuelle MEIGNEN, M. Alain GRIMAUD.

Absents excusés : M. Bertrand GEFRIAUD, M. Olivier GENESTE, Mme Sandra VAILLANT, Mme Angélique PAILLUSSON.
Absente : Mme Catherine GUIHEUX.

M. Bertrand GEFRIAUD a donné pouvoir à Mme Katia de SAINT JUST
M. Olivier GENESTE a donné pouvoir à M. Jean-Claude PROVOST
Mme Sandra VAILLANT a donné pouvoir à M. Christian ORHAN
Mme Angélique PAILLUSSON a donné pouvoir à Mme Isabelle TESSIER.

☞ Mme Hélène BRICAUD a été élue secrétaire de séance

DECISIONS

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 mars 2019 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans modification.

ADMINISTRATION GENERALE

Personnel municipal : Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste saisonnier pour aider aux travaux d'entretien des espaces verts, du 1^{er} juin au 30 septembre 2019. Par ailleurs, le conseil municipal sollicite à l'unanimité le renouvellement du contrat aidé pour la propreté urbaine, à compter du 15 mai 2019.

Participations annuelles aux frais de transport (Aléop, transport à la demande / SITC) : Le Conseil municipal accepte à l'unanimité les conditions de participation aux frais de transport et aux frais de fonctionnement des différentes prestations de transport, telles que présentées ci-dessous :

- **SITC – ALEOP, TRANSPORT A LA DEMANDE**

Participation au déficit : 3 386,98 € + Participation annuelle : 1 508,44 € (0,36 € par habitant)

- **SITC – TRANSPORTS SCOLAIRES**

Participation aux frais de fonctionnement : 22 € par élève transporté, soit 4 268 € pour l'année

La compétence transport scolaire a été transférée à la Région des Pays de la Loire. Les tarifs annuels sont fixés, à compter du 1^{er} septembre 2019, à 110 € par an et par élève usager des transports. La gratuité est accordée au 3^{ème} enfant fréquentant le service.

Site de la Ville au Chef : Une convention d'occupation à titre précaire et exceptionnel est accordée à TSN 44.2 pour l'organisation d'un événementiel à la demande d'une entreprise locale. Redevance d'occupation fixée à 300 € - 21 votes pour, 3 votes contre (Jean-Marc François, Gilles Calo, Emmanuelle Meignen), 2 abstentions (Marie-Lyse Dubourg, Jean-Bernard Baussant).

Convention d'objectifs Commune de Nozay / Nozay Omnisports : La convention d'objectifs et de moyens entre la commune et l'association est adoptée à l'unanimité pour 2019/2020.

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme – Modification n°8 : Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter à la modification certaines corrections relatives aux points suivants

- Stationnement en zone UA : imposer 1 place de stationnement au lieu de 2 pour la création de logements en appartement (maintenir 2 places pour la création de maison individuelle)
- Rectifier une erreur de saisir à l'article 10 de la zone UC
- Modifier le règlement en zone UE pour permettre l'implantation d'équipements de sports et de loisirs à condition d'être liés à une activité économique de service recevant du public

- Supprimer des emplacements réservés pour lesquels la commune n'a aucun projet depuis plus de 10 ans
- Modifier le linéaire commercial pour tenir compte des réalités commerciales

MARCHES PUBLICS / ACHATS / TRAVAUX

Equipements et travaux : Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la réalisation des travaux et installations suivants :

Changement du panneau d'affichage sportif à la Salle de la Chesnaie	6 000 € TTC	GLT
Installation d'un parcours de motricité au jardin public	7 341,60 € TTC	ESPACE CREATIF
Mise en place d'un portail parking de la salle des Etangs	11 100,06 € TTC	QUALICLOTURE
Accès internet Salle des Etangs – installation – abonnement	2 462,40 € TTC + 60 € HT par mois abonnement	ARANTEL
Installation d'un défibrillateur à la Salle des Etangs	1 980 € TTC	SCHILLER
Pose de cylindres sécurisés sur portes intérieures Salle des Etangs	6 174,05 € TTC	JUIGNET
Aménagement de trottoir Route d'Abbaretz	7 389 € TTC	CHARIER TP
Achat de matériels pour services techniques	7 918,01 € TTC	
Mise en conformité de la ventilation de l'église	6 269,04 € TTC	DELESTRE INDUSTRIE
Modification éclairage du terrain de BMX	4 009,45 € TTC	NACELLE SERVICES 44

INTERCOMMUNALITE

Premier Réinventer Rural : Le projet de la Communauté de Communes de Nozay visant à proposer de nouvelles manières d'habiter sur les sept communes de la CCN a fait l'objet d'un appel à projet lors du forum des projets urbains organisé à Nantes le 29 mars dernier. Les architectes, promoteurs et aménageurs intéressés sont invités à soumettre leurs projets, pour une désignation du lauréat en octobre 2019.

Construction équipement sportif : La Communauté de Communes a le projet de construire une salle de gymnastique à Nozay. Compte tenu des besoins sportifs identifiés, le conseil municipal décide de s'associer à ce projet et de lancer dans le même temps le projet de construction d'un dojo municipal, avec hall et vestiaires communs. Compte tenu des accords entre communes et CCN, la Commune de Nozay met à disposition le terrain d'assise du projet et prévoit à sa charge la desserte en réseaux.

Projet Mobilités : La CCN développe un projet Mobilités pour des déplacements accompagnés solidaires et encourage la création d'une association de chauffeurs solidaires. Prochaine réunion publique sur le sujet : Jeudi 25 avril.

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION : NEANT

Prochain Conseil municipal : Jeudi 16 mai 2019

Affiché le 23 avril 2019

Le Maire,
Jean-Claude PROVOST